

La Région Wallonne, en collaboration avec les communes de Florennes, Gerpinnes, Walcourt, la SNCB et les TEC, a confié aux bureaux d'études **agora**, ISIS et V.O. Communication la conception et la rédaction du Plan Intercommunal de Mobilité des trois communes.

Ce plan est le point de départ d'une dynamique permanente d'organisation et d'évaluation de la politique suivie en matière de déplacement.

Tantant de résoudre les éléments répertoriés lors de la phase 1 de diagnostic, et s'inspirant largement des orientations données lors de la phase 2 objectifs, la phase 3 cadre les principes d'organisation et de mise en œuvre de mesures concrètes d'amélioration de la mobilité, des synergies à trouver entre les besoins d'accessibilité, l'amélioration du cadre de vie et la sécurité routière.

La mission s'est déroulée de juillet 2005 à mars 2007.

**Les Grands Objectifs du PICM**

- Trafic routier
  - Maîtriser le trafic routier
  - Sécuriser les axes de trafic important
- Organiser le stationnement
  - Optimiser le stationnement pour tous usagers :
    - Prise en compte du stationnement spécifique (autocar, camping car, poids lourds...)
    - Mieux utiliser les potentiels existants
    - Améliorer la signalisation
    - Prise en compte du stationnement spécifique (autocar, camping car, poids lourds...)
- Renforcer l'attractivité des transports publics afin d'améliorer et de favoriser la multi- et l'inter-modalité
- Développer les modes doux
  - Traiter en priorité quelques « traversées d'agglomérations »
  - Contribuer à créer un réseau d'espaces publics structurants
  - Mener des actions de sensibilisation / événementielles aux abords des écoles
  - Examiner la faisabilité d'un RAVeL sur l'ancienne ligne ferroviaire Florennes – Châtelet
- Redistribuer progressivement l'espace public entre les différents modes de déplacement
- Améliorer le cadre de vie des zones denses:
  - Assurer leur besoin en stationnement
  - Créer des zones à circulation minimum (zone 30 ou zone résidentielle)
- Sécuriser les abords des écoles
- Maîtriser la vitesse en entrée et au centre des noyaux urbanisés:
  - Diminuer les vitesses dans les zones urbanisées, particulièrement à l'entrée de chaque entité. Réaménager les voiries dans leurs traversées des centres de quartier
  - Créer des effets de « portes » afin d'identifier le territoire traversé
- Sécuriser les carrefours principaux

Les actions de communication dans le cadre de cette mission ont pris différentes formes :

- Distribution de documents toutes boîtes
- Présentations publiques, enquêtes publiques et réunions de concertation à chacune des trois phases
- Actions ciblées : création d'un logo « Mobilité » commun, articles de presse, concours dans les écoles, ...

